



Conjonct'Ur 41

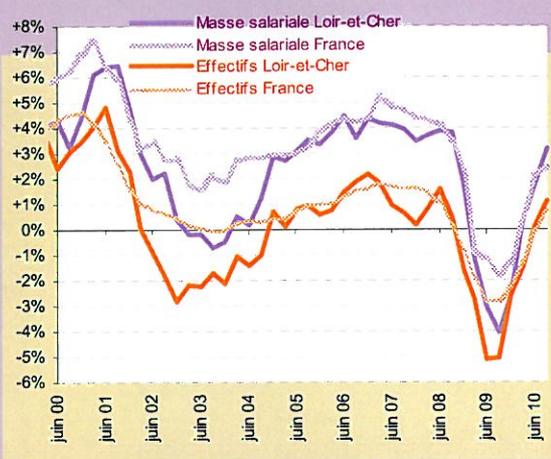


+1,0%

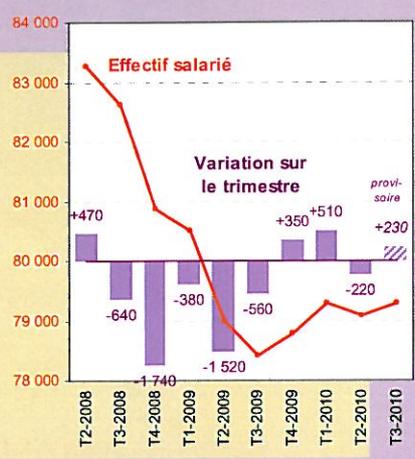
Pour la première fois depuis juin 2008, le taux de croissance annuel de l'emploi dans le département redevient positif, et même légèrement supérieur à celui observé sur le plan national. La dynamique positive engagée dès la fin de l'année 2009 se confirme ce trimestre, par la création de 230 postes (en chiffres provisoires). Ce bilan positif est toutefois largement dominé par l'augmentation des emplois intérimaires, masquant les difficultés qui perdurent sur les emplois plus permanents. La masse salariale versée dans le département continue elle aussi d'évoluer positivement (+3,2% sur un an).

Conjoncture départementale de l'emploi salarié

Taux d'évolution annuel des effectifs et de la masse salariale



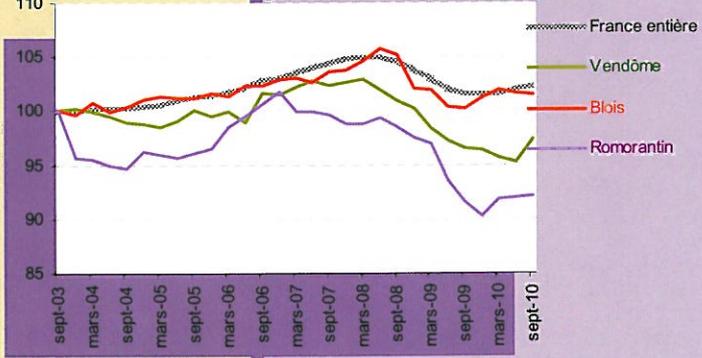
Évolution trimestrielle des effectifs du département



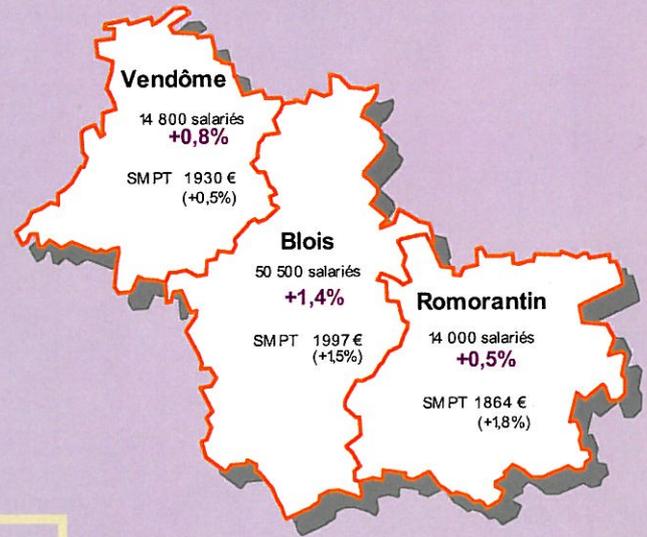
Source : Acofos - Urssaf

L'emploi par zone d'emploi

Effectif salarié – Base 100 en 2003



Effectif salarié et salaire moyen par tête (SMPT) Niveau et évolution annuelle



Les embauches par type de contrat

Ensemble des embauches comptabilisées au 3^e trimestre 2010

	Embauches directes				Intérim
	CDD courts	CDD longs	CDI	Total	
Ensemble des embauches	12 230	6 660	2 900	21 800	29 470
Évol T3-2010 / T3-2009	+8%	+5%	+10%	+8%	+24%
Taille d'entreprise	moins de 20 salariés	5 060	2 860	1 360	9 280
	20 salariés ou plus	7 170	3 800	1 540	12 520
Secteur d'activité	Industrie	420	780	360	1 560
	BTP	220	760	380	1 350
	Tertiaire	11 590	5 120	2 170	18 880

Source : Acofos - Urssaf

Comparaison régionale

	Effectifs salariés	Évolution annuelle des effectifs	Évolution annuelle de la masse salariale
Cher	68 680	-0,4%	+1,0%
Eure-et-Loir	93 970	-0,1%	+1,5%
Indre	53 610	+0,0%	+1,1%
Indre-et-Loire	154 320	+0,7%	+2,7%
Loir-et-Cher	79 300	+1,0%	+3,2%
Loiret	186 720	+0,1%	+1,0%
Région	636 600	+0,3%	+1,8%
France (en milliers)	17 759	+0,7%	+2,5%

L'emploi par secteur d'activité

	Effectif salarié			Salaire mensuel moyen par tête			
	au 3e trimestre 2010	Évolution annuelle		Département		France entière	
		Département	France entière	au 3e trim 2010	Évol. annuelle	au 3e trim 2010	Évol. annuelle
Industrie	22 190	-2,1%	-2,7%	2 430 €	+3,2%	2 590 €	+2,4%
Construction	7 850	-1,0%	-0,9%	1 690 €	+2,8%	1 930 €	+2,5%
Commerce	12 320	+0,4%	+0,6%	1 880 €	+0,9%	2 070 €	+1,5%
HCR	4 070	+2,0%	+3,5%	1 450 €	+2,3%	1 540 €	+2,5%
Autres services	28 740	+0,1%	+0,9%	1 790 €	+1,1%	2 360 €	+1,8%
Intérim	4 130	+38,7%	+17,3%	1 860 €	-5,4%	1 910 €	-2,6%
Total	79 300	+1,0%	+0,7%	1 960 €	+1,4%	2 260 €	+1,7%

HCR : Hôtels cafés restaurants

A propos de ces données

Champ couvert

Ensemble des établissements exerçant leur activité dans le département dans le secteur concurrentiel, c'est-à-dire tous les secteurs d'activité économique sauf : administrations publiques, éducation non marchande, santé non marchande, emploi par les ménages de salariés à domicile. Le secteur agricole est également exclu (dépend de la Mutualité sociale agricole).

Masse salariale et effectifs

Source : exploitation des informations déclaratives mensuelles ou trimestrielles fournies par les employeurs. Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le trimestre précédent.

Les données sont également désaisonnalisées (ce qui peut conduire à des révisions des périodes antérieures).

La masse salariale correspond à la somme des salaires versés par les employeurs du département pendant la période donnée, y compris commissions, rémunération des heures supplémentaires, primes et avantages en nature. Sont exclus : les revenus de remplacement, les primes d'intéressement et de participation.

L'effectif salarié est un effectif en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à la moyenne des deux effectifs de début et fin trimestre, puis en divisant par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Embauches par type de contrat

Résultats issus de l'exploitation statistique des déclarations uniques d'embauche (DUE) des employeurs du département. La répartition selon le type de contrat est obtenue par extrapolation des déclarations réalisées sur internet pour lesquelles l'information est obligatoirement connue.

CDD court : CDD de moins de 30 jours.
CDD long : CDD d'au moins 30 jours.

Indicateurs présentés

Les effectifs, les masses salariales et les SMPT sont corrigés des variations saisonnières. Du fait des arrondis, les totaux récapitulatifs peuvent différer de la somme de chacun des items, en ligne ou en colonne. Le taux d'évolution annuelle des effectifs et de la masse salariale compare les données du trimestre à celles du même trimestre de l'année précédente. Le taux d'évolution annuel du SMPT compare le SMPT moyen de l'année (montant des masses salariales versées sur les 12 derniers mois rapporté à l'effectif annuel moyen) au SMPT moyen de l'année précédente.

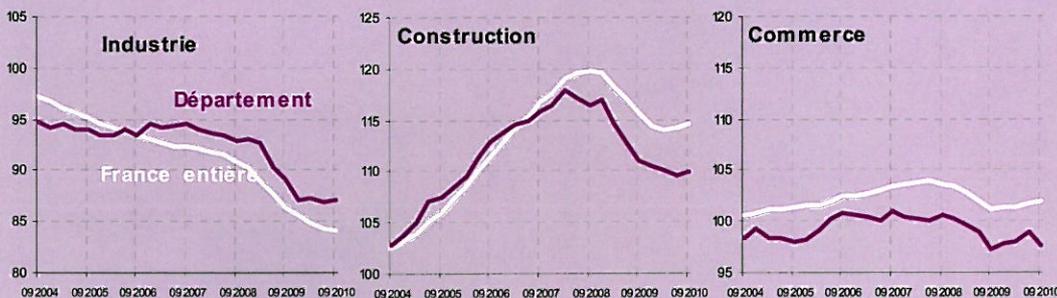
Demandes de délai de paiement

Nombre d'établissements du secteur privé ayant sollicité au moins une fois dans le trimestre l'échelonnement du paiement de leurs cotisations sociales.

Proportion d'établissements présentant une dette significative

Part des établissements du secteur privé redevables pour le trimestre et étant encore débiteurs 90 jours après l'échéance.

Évolution de l'effectif salarié (indice base 100 en 2003)



L'emploi industriel se stabilise

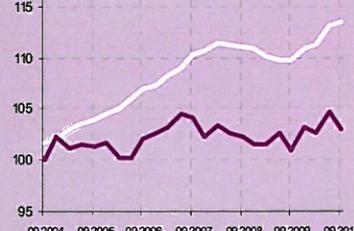
Pour la première fois depuis deux ans et demi, le taux de croissance annuel des effectifs salariés redevient positif : +1%, soit 780 postes créés. Ce résultat est encourageant, et proportionnellement meilleur que celui de tous les départements de la région Centre et que celui du national.

Le niveau de l'emploi demeure cependant très bas, comparable à ce qu'il était au début des années 2000, c'est-à-dire en déficit de 3 000 postes par rapport au troisième trimestre 2007.

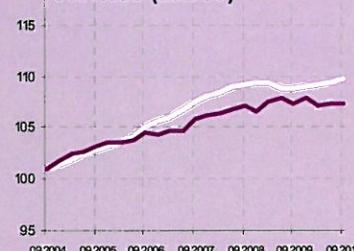
Pourtant, la stabilisation depuis trois trimestres de l'emploi industriel dans le département procure une satisfaction majeure, puisqu'elle tranche avec la tendance passée. Elle corrobore le redémarrage de l'intérim, particulièrement vif dans le Loir-et-Cher, et dont on sait que les entreprises industrielles constituent les principaux clients. Cette évolution contra cyclique reste toutefois fragile tant la conjoncture nationale de l'emploi industriel demeure défavorable.

La création nette d'emplois ce trimestre, même mineure, dans la construction relève également de la bonne nouvelle. Cette inversion de tendance intervient après 6 trimestres de recul consécutif aux cours desquels 500 emplois, soit 6% des effectifs du secteur ont été détruits.

Hôtels Cafés Restaurants

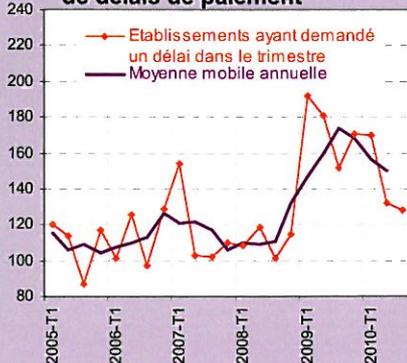


Services (autres)



Difficultés de paiement des cotisations sociales

Demandes de délais de paiement



L'assainissement de la situation financière des entreprises du département se confirme.

Le nombre de sollicitations d'échelonnement de paiement des cotisations sociales se rapproche encore d'un niveau normal. C'est également le cas de la proportion d'établissements présentant une dette significative auprès de l'Urssaf.

Proportion d'établissements présentant une dette significative

	2010T3	2009T3	Evol
Industrie	3,6%	4,7%	-1,2 pt
Construction	7,8%	8,3%	-0,5 pt
Commerce	2,5%	3,2%	-0,6 pt
HCR	6,6%	5,7%	+0,9 pt
Services(*)	2,1%	2,7%	-0,5 pt
Ensemble département	3,5%	4,4%	-0,9 pt
Région	4,2%	4,5%	-0,3 pt

(*) sauf commerce, HCR et intérim

